Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT



Transport Routier Interurbain de Voyageurs

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN PUISSANT RASSEMBLEMENT EN CESSANT LE TRAVAIL le 07 septembre 2010!



Une rentrée qui va compter!

Salaire, emploi, retraite, nous avons l'ambition de faire autrement!



La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi sur la réforme des retraites.

Si les travaux de cette commission constituent un passage obligé dans la procédure législative, c'est bien l'étape qui s'engagera, d'abord à l'Assemblée nationale le 6 septembre, puis au Sénat, qui sera décisive.

Comme on s'y attendait, le débat n'a pas eu lieu.

Gouvernement et parlementaires UMP ont fait feu de tout bois pour empêcher la discussion sur les points les plus importants de la réforme, en particulier le report de l'âge légal (62 ans) et de l'âge du taux plein (67 ans).

Jamais une réforme d'une telle importance n'avait été traitée avec un tel mépris de la démocratie la plus élémentaire.

C'est la démocratie sociale qui a été foulée aux pieds.

La majorité parlementaire est apparue plus que jamais aux ordres du Medef avec des propositions d'amendements tendant à durcir le texte du gouvernement.

Ce dernier a joué la modération, souhaitant conserver pour septembre quelques marges de manœuvres. Cette posture confirme la pertinence du rendez-vous du 7 septembre prochain.

Le projet de loi doit changer ! Des solutions pour une retraite juste et pérenne existent. Il s'agit de garantir des retraites justes, d'assurer les moyens de financements à la hauteur des besoins.

Pour cela, les salariés doivent se faire entendre!

Seule la mobilisation la plus large des salariés, dès le 7 septembre, permettra d'imposer d'autres choix à ce gouvernement et au patronat du MEDEF.



Unis, agissons pour gagner une réelle revalorisation des salaires conventionnels 2010 dans le transport interurbain de voyageurs.

Exigeons une vraie négociation au niveau de la convention collective et dans les entreprises pour l'année 2010, pour de réelles augmentations de salaire à la fois dans un objectif d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés et de contribuer à nos demandes d'une relance nationale par la consommation.

Nous voulons des négociations et des réponses du gouvernement et du patronat de la FNTV qui conduisent à des avancées significatives sur :

Les revendications salariales 2010

- ⇒ En revalorisant tous les salaires, première étape pour atteindre les 1 600 € dès le premier coefficient des grilles conventionnelles, dès l'embauche;
- ⇒ En négociant la refonte de la grille des emplois reconnaissant les qualifications des salariés et un vrai déroulement de carrière pour une réelle sécurité sociale professionnelle;

L'amélioration des conditions de travail et du dialogue social

- ⇒ Suppression du Temps Partiel Imposé par des réorganisations du travail et le développement du Temps Complet en CDI;
- ⇒ Une vraie reconnaissance de la pénibilité professionnelle par l'amélioration du dispositif du Congé de Fin d'Activité (CFA) sans oublier la prise en charge des cotisations sociales pour tous les salariés reconnus en inaptitude;
- ⇒ Le maintien du droit à la retraite à 60 ans et la revalorisation des pensions ;
- ⇒ Mise en place d'une réglementation obligatoire sur la consultation des Institutions Représentatives des Salariés (IRP) avant la rédaction du cahier des charges sur les critères sociaux durant les appels d'offres afin d'éviter le moins disant social lors des passations de marchés publics par les Autorités Organisatrices (AO) et par-là même de vérifier l'efficacité économique et sociale des fonds publics des Délégations de Services Publics (DSP).

Pour des services publics de transports forts: Exigeons une autre politique tournant le dos à la logique libérale, à la réduction des coûts, à la privatisation et à la sous-traitance, répondant aux attentes des usagers et contribuant à la relance de l'économie. Cela exige des investissements en infrastructures, en équipements et matériels, dans la recherche, le développement, l'éducation et la formation.

De plus en plus de salariés osent exiger que leur travail soit reconnu et rémunéré à sa juste valeur.

Ils osent exiger le respect de leur dignité et de la liberté de s'organiser ou d'agir. Ils osent refuser toutes les discriminations.

Le 07 septembre 2010, la CGT appelle ses syndiqués, les salariés actifs, du privé et du public, les salariés privés d'emploi, les retraités, à préparer avec leurs organisations une grande journée nationale d'actions, de grèves et de mobilisations, pour obtenir des avancées sociales.

Solidaires et unis, nous serons plus forts pour faire aboutir nos revendications

LES SALARIES DU TRANSPORT ROUTIER INTERURBAIN DE PERSONNES DOIVENT POUVOIR « vivre du fruit de leur travail »

Montreuil, le 05/08/2010

Pour mes revendications, pour mes droits, je me syndique avec la CGT. Gagner c'est possible!
NOM: PRENOM:
ADRESSE:
Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT 263, rue de Paris – Case 423 – 93514 Montreuil Cedex – tél. : 01.48.18.32.90

Coordonnées du Syndicat